

ACCOLADE

Agir collectivement en EHPAD

Coordination : Laure-Amélie GOBLET, Alizé SALOMON, Élise RABOURDIN

Équipe du projet : Alizé SALOMON, Élise RABOURDIN, Jean-Dominique SERENI, Dr Sophie MAINGUY BESNIER, Muriel BLACHERE, Laetitia CONTREAU, Laure-Amélie GOBLET

Contact : coordinationaccolade@codes83.org - 04 94 89 47 98



L'ACTION EN BREF

Contexte

Au 1er janvier 2025, selon l'Insee, 34,7% de la population varoise était âgée de 60 ans ou plus.

Le Département du Var a lancé en 2025 le processus d'élaboration d'un nouveau schéma départemental de l'autonomie pour la période 2026-2030. Les résultats sont attendus au printemps 2025.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement entrée en vigueur le 1er janvier 2016 repose sur trois piliers : l'anticipation de la perte d'autonomie, l'adaptation de la société et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Le programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées relevant de la CFPPA, décline des solutions concourant à ces objectifs notamment auprès des personnes âgées au sein des EHPAD.

Problématique

Comment prévenir la perte d'autonomie en mobilisant toutes ses ressources et en mettant en œuvre tous les comportements nécessaires pour s'adapter au mieux à son environnement au sein d'un EHPAD ?

Public cible

- Personnes de plus de 60 ans résidant en EHPAD
- Professionnels des EHPAD impliqués

Notre action

Les actions collectives de prévention proposées dans le cadre ce projet permettent d'aborder plusieurs des thématiques incontournables ainsi que de lutter contre l'isolement par le développement des liens sociaux et/ou des liens intergénérationnels au sein des établissements.

Le mode d'intervention offre la possibilité de développer et/ou consolider un socle de connaissances ou encore d'adopter et de renforcer des comportements protecteurs pour la santé.

Ainsi, un rendez-vous autour du "Bien Vieillir" est donné chaque semaine tout au long de l'année permettant d'aborder 2 thématiques différentes par structure.

CHIFFRES CLÉS

En 2024 - 2025 :

5 EHPAD partenaires

5 réunions de présentation
5 réunions de bilan
8 professionnels impliqués

10 modules = 80 séances
131 séniors bénéficiaires
585 participations

STRUCTURES PARTENAIRES

EHPAD

« Les Tamaris »
La Valette-du-Var

« Le Riondet »
Hyères-les-Palmiers

« L'Escandihado »
Flassans-sur-Issole

 « Sainte Catherine Labouré »
Toulon

 « Le Verdon »
St Julien le Montagnier

Hôpital G.CLÉMENCEAU – Bâtiment Coste Boyère (1er étage)
421, avenue 1er Bataillon d'Infanterie de Marine du Pacifique 83130 LA GARDE
Tél : 04 94 89 47 98 – contact@codes83.org – www.codes83.org



OBJECTIF GÉNÉRAL

D'avril 2025 à mars 2026, prévenir la perte d'autonomie et promouvoir le bien vieillir auprès des personnes âgées de plus de 60 ans résidant en EHPAD sur le département du Var.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Animer 1 réunion de préparation, un suivi régulier ainsi que 1 réunion de bilan auprès de l'équipe de chaque EHPAD impliqué dans l'action.

Développer 10 modules de 8 séances (= 80 séances au total) sur 6 thématiques au choix pour être bien dans son corps et dans sa tête :

- Arts visuels
- Ecriture
- Activité physique adaptée
- Relaxation Sophrologie
- Chant
-  Mémoire et souvenirs : Ce module propose de travailler la mémoire, de parler du "temps d'avant" à travers le partage de souvenirs enregistrés en podcast.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour concourir à l'évaluation de PROCESSUS :

Réalisation des réunions de préparation - Mise en place de partenariat - Implication des professionnels - Mise en place d'un suivi régulier - Réalisation des 10 modules / 80 séances - Réalisation des réunions de bilan - Couverture des bénéficiaires touchés - Respect du calendrier - Satisfaction des partenaires - Satisfaction des bénéficiaires



Pour toute demande qui concerne notre centre de ressources
Prise de rendez-vous, emprunt d'outils pédagogiques et/ou d'ouvrages, commande, etc.

Dans le cadre de :

la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, avec le soutien de la CNSA, du Département et de l'ARS PACA.